

Conseil de quartier de Belleville Commission cadre de vie

Jeudi 15 juin 2023, Archipelia
Début 19h05

Liste de présences :

Chantal RADER

Chantal DES HORTS

Véronique BALLOT

Anas NAGGAY

Jacques BUISSON

Hervé SALLAZ

Jean-Yves COLLET

Excusé-e-s :

Agnès BELLART

Emmanuelle JOLY

La commission cadre de vie travaille sur des sujets d'urbanisme, d'environnement, de vie de quartier.

Si ces sujets vous intéressent, participez à nos activités.

Ordre du jour

- 1) INCIVILITES CITE DE GENES
- 2) EMBELLIR VOTRE QUARTIER
- 3) 88 RUE DE MENILMONTANT

1) Incivilités Cité de Gênes

Une habitante de la Cité de Gênes a sollicité la commission au sujet de l'occupation par des jeunes dans l'allée de la Cité de Gênes et leurs intrusions dans la résidence en forçant les grilles d'accès pour s'installer une partie de la nuit dans la cour du bâtiment et dans le parking, provoquant du tapage. Certain-e-s habitant-e-s se sentant en insécurité préfèrent utiliser l'entrée de la résidence côté rue Bisson.

Les logements au rez-de-chaussée de la copropriété sont vandalisés, les jeunes « squatteurs » balancent des objets sur les balcons ce qui a conduit une famille à vivre avec les volets fermés. Les habitant-e-s de l'immeuble pensent que c'est des guetteurs car un dealer s'est installé devant le jardin de Pali Kao/Gabriel Buffet. Il planque la marchandise dans les buissons du petit jardin. Les habitants ne veulent pas intervenir auprès des jeunes par peur des représailles.

La cellule d'écoute du 20ème a été sollicitée avec photos à l'appui sans qu'une solution ne soit proposée. Le commissariat a été appelé le 14 juin. La police propose de venir observer à partir d'un appartement et prendre des photos.

La commission cadre de vie propose aux habitant-e-s de prendre contact avec les structures du quartier qui travaillent avec les jeunes :

- *Le club de prévention du quartier : Jeunesse Feu Vert basé au 9 rue Jouye Rouve. Ils seront présents à la fête de quartier sur la place Alphonse Allais le 17 juin.*
- *La Maison du Bas Belleville dont les bureaux administratifs sont situés en face de la Cité de Gênes.*

La commission suggère également de rencontrer les médiateurs de la Ville de Paris qui circulent régulièrement dans le quartier. Ils reçoivent également le jeudi mati à l'Hôtel de Ville.

La commission conseille de demander à la police de ne pas utiliser les photos qu'elle prendrait des appartements. Ces photos pourraient renseigner les « squatteurs » de sa source pour éviter les représailles.

2) Embellir votre quartier

Le dispositif « Embellir votre quartier » doit permettre de regrouper les propositions de modification de l'espace public qui seraient déposées par les habitant-e-s d'ici fin juillet sur le site decider.paris.fr. Les projets retenus par les services seront présentés en fin d'année 2023. Les études techniques seront menées en 2024 pour une réalisation des travaux en 2025.

Le conseil du quartier a travaillé avec les étudiant-e-s de l'EIVP (Ecole d'Ingénieurs de la Ville de Paris) pour transmettre la vision et les besoins des habitant-e-s du quartier. Après des marches dans le quartier et des ateliers, les étudiant-e-s ont présenté leurs diagnostics sensibles le 11 mai dernier. La commission estime leurs analyses intéressantes. Ils ont beaucoup travaillé sur la lumière, le bruit, le revêtement du sol, l'utilisation de l'espace public. Par contre il leur a manqué des sorties et des balades pour mieux appréhender le quartier.

Les membres du groupe de travail participeront aux ateliers thématiques proposés par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) le mardi 20 juin à partir de la place Frehel et le mardi 4 juillet à partir du métro Père Lachaise.

Quelques propositions des membres de la commission :

Réduire la pollution visuelle notamment supprimer les panneaux de publicité : un travail d'identification doit être réalisé pour proposer de végétaliser à la place.

Un membre de la commission propose d'organiser une balade avec les jeunes du quartier pour leur vision et leurs besoins.

Le 1er juillet, le Collectif Maison de l'Air organise un événement dans l'amphithéâtre du Parc de Belleville. Le conseil de quartier pourrait proposer aux participants de contribuer au projet Embellir votre quartier.

Le conseil de quartier tiendra une table lors de la fête de quartier du Bas-Belleville le 17 juin place Alphonse Allais pour recueillir les envies des habitant-e-s pour embellir le quartier.

Une deuxième table sur le Belvédère de Belleville, ceci dit cela semble être compliqué, il est également possible de la faire sur le marché des artisans

3) 88 rue de Ménilmontant

Le Conseil de quartier a obtenu par un vœu voté en 2022 qu'une « concertation » se tienne sur le projet de Paris Habitat pour le 88 rue de Ménilmontant, lieu du squat culturel emblématique de la Miroiterie. La Mairie a organisé une consultation numérique où elle proposait de choisir entre un « projet culturel » et un « projet santé ». Les 1532 votants consultés via un « scrutin majoritaire » ont surtout montré leur indétermination en envoyant un signal faible pour les 2 propositions. Les Collectifs de Ménilmontant mobilisent les habitant-e-s du quartier pour réorienter le projet. Ils ont mené des ateliers de concertation pour proposer une alternative plus en phase avec les ambitions du Plan Local d'Urbanisme.

Pendant ce temps, la Bellevilloise continue d'exploiter la parcelle à l'aide d'une convention d'occupation temporaire. Cette situation paraît particulièrement alarmante et un membre de la commission a rédigé le texte ci-dessous pour alerter le conseil de quartier.

L'espace laissé vacant après la destruction de l'ancienne miroiterie rue de Ménilmontant est en effet l'objet d'un débat souvent relayé au conseil de quartier, et que le sondage en ligne ne règle pas vraiment (c'était l'occasion de comprendre que personne ne sait mesurer la priorité entre un centre de soins et un équipement culturel, et qu'il était acceptable qu'un établissement de santé puisse financer des logements).

Le dernier vœu présenté par le conseil de quartier s'inspirait d'ailleurs en partie de critiques suscitées par la méthode de concertation.

C'est aujourd'hui une zone de loisirs marchande saisonnière gérée par La Bellevilloise et cette occupation actuelle pose de sérieuses questions.

Le choix d'établir ici un espace bar-restauration entouré de boutiques éphémères, sponsorisé par un groupe mondial de brasserie et donc bardé de logos est-il pertinent pour la ville ?

Il est d'abord difficile d'arguer le manque de bars ou de boutiques vides dans le quartier.

Puis les tarifs affichés visent nettement une clientèle aisée et la coïncidence estivale laisse plutôt envisager une attraction touristique. Enfin ces activités génèrent beaucoup de logistique, livraison, déchets.

Mais surtout l'attribution d'une zone commerciale à cet opérateur ici est totalement incongrue. Non seulement La Bellevilloise est au centre de conflits de voisinage que le conseil de quartier entend

régulièrement, mais l'annexion par cette entreprise expansionniste d'un projet immobilier est contesté précisément sur cette parcelle.

Sur un grand panneau installé à l'entrée du terrain, l'entrepreneur expose sa communication : le récit tisse un historique où La Bellevilloise devient l'héritier naturel du domaine !

Le paragraphe qui pose son projet dans la continuité du squat de la miroiterie, pour espérer bénéficier de l'aura de ce qui fut un centre artistique remarquable est particulièrement piquant, story telling de haute voltige, tant l'esprit qui animait le lieu est aux antipodes des principes de gestion du nouvel occupant provisoire.

L'exercice de narration cite nommément le maire du 20e. Est ce qu'il valide ce récit d'autolégitimation ?

Il y a évidemment des alternatives plus utiles, et plus conformes aux urgences affirmées encore dans les intentions avancées lors de la rédaction du PLU notamment.

Propriété publique, la parcelle doit bénéficier d'une ouverture à la population. Pourquoi ne pas laisser le lieu ouvert aux propositions et improvisations ? C'est un terrain où rien n'est particulièrement à protéger, ce qu'on nomme parfois un terrain vague, là où des enfants peuvent jouer, des botanistes botaniser.

Une approche simple consisterait à consacrer cet espace rare à la végétation, d'y développer des cultures, plus dans une approche de recherche et de pédagogie, et d'y enseigner cette culture aux jeunes, expérimenter (amélioration des sols, cycle de l'eau, adventices et plantations). Une partie de la surface pourrait rester en jachère non cultivée, espace témoin sans intervention humaine.

Il est toujours étonnant que cette option, simple, nécessaire, n'apparaissent jamais dans les choix livrés au titre de concertation. L'ouverture à l'expérimentation promet pourtant beaucoup plus de possibles et d'innovation que l'exploitation commerciale balisée par un opérateur de loisirs et spectacles.

La destination temporaire du lieu n'était jamais soumise à la discussion lors des réunions de concertation, discussion qui n'aurait pas manqué de faire apparaître des idées plus innovante, féconde et durable. Comme de confier le lieu à des associations locales ou des groupes d'habitants.

Ce sujet abordé en fin de commission sera à nouveau discuté lors du prochain conseil de quartier.

Fin de séance à 21h00